



ZONE DE DISTRIBUTION : RESEAU RAMBERCHAMP

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

La teneur en Bromates a dépassé ponctuellement les exigences réglementaires, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Dans le cadre de l'état des lieux sur la présence de PFAS dans les eaux distribuées en Grand-Est réalisé en 2023-2025, l'eau alimentant l'unité de distribution a été analysée conforme (somme des concentrations de 20 PFAS inférieure à la limite de qualité de 0,1 microgramme/l).

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PRISE D'EAU DU LAC, PUIS D, PUIS GOUTTE-CHAT B. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1921 personnes sur 1 commune (GERARDMER). Le responsable des installations est : « COMMUNAUTE DE COMMUNES GERARDMER HAUTES VOSGES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMMUNAUTE DE COMMUNES GERARDMER HAUTES VOSGES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **21**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **2,73 mg/L**
Valeur maxi : **3,5 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **198**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS

-

Pas de données disponibles

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

BROMATES

B

Dépassement ponctuel

Éléments produits lors de la désinfection de l'eau. Ils proviennent d'impuretés présentes dans l'eau de javel ou de l'oxydation des ions bromures présents dans l'eau de la ressource. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **10,1 microgramme/L**
Valeur maxi : **14 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **8,02 °f**
Valeur maxi : **9,1 °f**

Quelques conseils

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/06/2026

UDI 088002139

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>